



**CORPORATION DE LA  
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND  
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT**

le 7 février 2018  
Salle du Conseil  
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

**PRÉSENT:** Mario Zanth, président  
Guy Desjardins, maire (ex officio)  
Carl Grimard, conseiller du quartier 3  
Denis Simard, membre  
Helen Collier, directrice générale  
Marie-Ève Bélanger, gestionnaire du développement  
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

**ABSENT:** Michel Levert, conseiller du quartier 7  
Elaine Simard, membre

**1. Ouverture de la réunion**

Le président ouvre la réunion à 19h03.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**RECOMMANDATION** AME2018-06

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Guy Desjardins

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**3. Déclaration d'intérêts pécuniaires (Aucune)**

**4. Adoption des procès-verbaux**

**RECOMMANDATION** AME2018-07

**Proposée par** Guy Desjardins

**Appuyée par**

**QUE** le procès-verbal de la réunion du comité d'aménagement du 17 janvier 2018 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

## 5. Énoncé de l'urbaniste

L'énoncé de l'urbaniste est présenté.

## 6. Items différés

### 6.1 Amendement au plan officiel et au règlement de zonage - Subdivision Brigil

Mme Marie-Ève Bélanger donne un aperçu de ce qui a été présenté durant les deux dernières rencontres en lien avec cette demande.

Mme Bélanger explique que la Cité aura besoin d'avoir accès aux tuyaux se trouvant dans le secteur du sentier. Elle ajoute que le conseil peut considérer l'ajout du sentier lorsque le nivelage aura été complété.

Suite aux questions, Mme Bélanger explique que le plan de localisation peut être présenté au comité d'aménagement.

M. Gilles Bergeron, 3385 Cercle Descotes, réitère ses commentaires concernant les densités et les pourcentages. M. Bergeron explique qu'il fera appel de la décision en fonction des pourcentages de densités.

Suite aux questions, Marc Rivet de J.L. Richards explique les pourcentages et les densités. Il mentionne que tout est conditionnel à une approbation.

M. Jean-Guy Brunet, 3380 Cercle Descotes, demande des détails sur le processus. Mme Bélanger explique le processus. M. Brunet réitère ses commentaires des dernières réunions sur les arbres et sur le sentier.

M. Fabien Parent, 3400 Cercle Descotes, réitère ses commentaires relativement aux marges de recul.

#### **RECOMMANDATION AME2018-08**

**Proposée par** Denis Simard

**Appuyée par** Carl Grimard

**QUE** le comité d'aménagement recommande que le conseil approuve l'ébauche de plan de lotissement soumise par Atrel Engineering pour 3223701 Canada Inc. (Brigil) (filiale n°. D-12-121), avec les conditions d'approbation listées à la Section 7 du rapport n°. AMÉ-17-131-R, et

**QUE** le comité d'aménagement recommande que le conseil approuve l'amendement au Plan Officiel et au règlement de zonage.

**ADOPTÉE**

**7. Présentations / Rapports** (Aucun)

**8. Autres items** (Aucun)

**9. Ajournement**

La réunion est ajournée à 20h19.

---

Mario Zanth, président

---

Maryse St-Pierre, greffière adjointe